

**REUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Vendredi 29 mai 2015 à 19h30**

=====

**Président** : Michel PORRIN

**Présents** : Mmes et Mrs GUILLEMOT C., LE SANT K., PASSAQUET C., JOLY A., DOSNE P., LEDUC M., DEROGNAT N., CHAPUY B.

**Absent-excusé** : Mr. JACQUET P. a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr GUILLEMOT C., Mr DONIN P.

**Absent** : Mr JOLY A. absent en début de réunion – point abordé à son arrivée : modification du tableau des emplois permanents de la commune

**Secrétaire de séance** : Mr GUILLEMOT Claude

**Date de convocation** : vendredi 22 mai 2015

---

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le vendredi 29 mai 2015 approuve par signature le compte-rendu de la dernière séance et délibère sur les points suivants :

**Recrutement d'un agent technique – ouvrier polyvalent :**

➤ **Modification du tableau des emplois permanents de la commune**

Suite à la démission de l'agent technique de la commune au 30 avril 2015, la convention de mise à disposition de cet agent auprès de la commune de Drom et de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont a pris fin (représentant 6h de son temps de travail moyen hebdomadaire).

Monsieur le maire propose donc de créer un nouveau poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe pour un temps de travail moyen hebdomadaire de 14h contre 20h précédemment.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

➤ **Point sur les candidatures reçues**

Sur 6 candidatures, 4 personnes ont été reçues en entretien. La candidate retenue débutera la 2<sup>ème</sup> semaine de juin.

**Ravalement de façades : salle polyvalente et extension, ex-local CPI**

En vue de réaliser les travaux de ravalement de façades et boiseries extérieures de la salle polyvalente + extension et ex-local CPI, deux entreprises ont été consultées. Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise CHICHOUX pour un montant de 8 378.02 € TTC.

**Réparation ou remplacement de la débroussailleuse**

Le coût de réparation de la débroussailleuse, actuellement en panne serait de 232.56 € TTC. L'acquisition d'un modèle équivalent neuf s'élève à 550 € TTC. Monsieur le maire propose de remplacer la débroussailleuse contre reprise par l'entreprise GARRY pour un montant de 400 € TTC. Le Conseil accepte à l'unanimité.

**Maintenance du paratonnerre de l'église**

La maintenance du paratonnerre de l'église doit être effectuée. L'entreprise BODET, prestataire actuel en charge de l'entretien des cloches de l'église propose d'inclure cette prestation à notre contrat annuel pour la somme totale de 420 € TTC. Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

**Remise en état de l'horloge du clocher de l'église**

Monsieur le maire fait part au conseil de la nécessité de sécuriser l'alimentation électrique des moteurs du clocher de l'église et de reprendre la fixation de l'horloge mère. L'entreprise BODET évalue ces travaux à 797.40 € TTC. Le conseil décide, à l'unanimité, d'effectuer ces travaux.

**Dallage du local de stockage du four communal**

Comme décidé en début d'année, une dalle béton sera réalisée par l'entreprise GUILLOT dans la cave située sous la salle polyvalente actuellement en terre battue. Son coût sera de 504.36€ TTC. Le conseil approuve à l'unanimité.

Afin de fermer l'accès au toit du four aux enfants qui y grimpent dangereusement, un grillage treillis sera fixé sur le mur, partie Sud, de l'extension de la salle polyvalente.

**Modification sens d'ouverture du portail du four communal**

L'ouverture du sens du portail vers l'intérieur du four n'étant absolument pas fonctionnelle, il s'avère indispensable d'en inverser le sens. L'entreprise SMS réaliserait ces travaux pour 540 € TTC. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### **Programme voirie 2015**

- Chemin des Charpennes : réfection enduit bicouche (5 712.53 € TTC)
- Route du Viaduc : fourniture et pose de bordures (2080.26 € TTC)
- Route des Grands' Cours : point à temps manuel + réparations ponctuelles de chaussée (6574.05 € TTC)
- 10 panneaux de signalisation de danger « KB5 » (362.10 € TTC)
- 1 panneau « stop » et 4 panneaux « Personnes à Mobilité Réduite » (534.37 € TTC)

Soit un droit de tirage pour 2015 de 15 263.31 € TTC.

- Route du Plan de la Croix et chemin de la Chapelle : la préparation de la dernière couche de finition, financée par la Communauté de Communes de la Vallière, se fera courant juin.

### **Accessibilité : travaux voirie**

- Local des chasseurs : création d'un cheminement piéton et d'une place de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite (2036.70 € TTC)
- Chemin des Crêtes : création d'une place de stationnement P M R donnant accès à la Chapelle (2702.40 € TTC)
- Eglise : grille fonte remplacée par modèle aux normes P M R (156 € TTC)
- Mairie : reprise au niveau de la marche d'accès à la salle de Conseil (334.50 € TTC)

Soit un coût total de travaux estimés pour 2015 par EUROVIA de 5 229.60 € TTC.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **Travaux chemin de la coupe**

Mr le maire rappelle au conseil la nécessité de prolonger le chemin forestier créé l'année dernière afin de faciliter et sécuriser l'accès aux coupes de bois. Suite à la consultation de 2 entreprises, le conseil décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise LEOBAL (2 220 € TTC).

### **Empierrage chemin des Chevrettes, chemin des Contours et Boisset**

Compte tenu de leur forte dégradation, Monsieur le Maire explique au Conseil la nécessité de réaliser l'empierrement des chemins des Chevrettes/Charpennes, chemin des Contours et Boisset. LEOBAL, seule entreprise ayant répondu, propose de faire ces travaux, hors matériaux, pour 1836 € TTC.

Les matériaux : 90 tonnes de gravats seront fournis par la société FAMY, dont 50 tonnes offertes gracieusement.

Le Conseil accepte, à l'unanimité, de faire réaliser ces travaux.

### **Destination du socle de croix chemin du Villlys**

Suite à la coupe du buisson au carrefour de la D81 et du chemin du Villlys, Monsieur le maire informe le conseil qu'un socle de Croix a été dégagé. Pour des raisons de sécurité il y a lieu de le sortir du croisement. Monsieur le maire propose, dans l'immédiat, de le ramener vers l'église. Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **Subventions aux associations pour l'année 2015**

Le Conseil décide à l'unanimité (2 membres du conseil ; présidents d'associations concernées ne participant pas au vote) de reconduire les subventions telles qu'accordées en 2014 hormis la subvention de l'IME Georges Loiseau qui n'a fourni aucune prestation depuis le début de l'année, et d'attribuer une subvention de 100 € à la FNACA pour l'organisation son congrès national.

### **Installation d'une cheminée d'aération au local de chasse**

Monsieur le maire fait part au conseil de la demande de la société de chasse d'installer des aérations au local de chasse, ces derniers utilisant une gazinière à gaz.

Le Conseil accepte, à l'unanimité.

### **Installation d'une cheminée pour poêle à bois au local de chasse**

Monsieur le maire fait part au conseil de la demande de la société de chasse d'installer une cheminée pour poêle à bois au local de chasse en vue d'installer un poêle à bois. Une participation financière de la commune est également demandée.

Le local de chasse étant situé dans un bâtiment communal, il y a lieu de se renseigner quant à la faisabilité de ces travaux. Le conseil décide de reporter ce point afin de prendre une décision en toute connaissance de cause.

### **Point sur le projet station d'épuration et rapport sur son fonctionnement actuel**

Les essais de traçage ont été réalisés. L'acquisition des terrains nécessaires est majoritairement traitée. Les travaux devraient débuter en septembre pour se terminer en avril 2016.

Les résultats de mesures de la station d'épuration actuelle démontrent un fonctionnement général peu satisfaisant.

### **Compte-rendus des commissions**

- CCLV- commission Environnement : Modification de la collecte du tri sélectif. Les foyers ont été destinataires de sacs jaunes. Les colonnes de tri bleue et jaune seront enlevées courant juin, seule restera la colonne verte pour le verre.
- Syndicat Intercommunal des eaux ASR : pas de travaux prévus sur Ramasse
- Commission Scolaire : Une enquête est actuellement réalisée auprès des parents concernant les Temps d'Activités Périscolaire ainsi qu'un nouvel appel aux bénévoles.

### Questions diverses

- Entretien du cimetière : afin de pallier au problème de tonte entre les tombes, du bidim sera posé et recouvert de concassé fin.
- Portail du nouveau cimetière : le battant gauche ne se logeant pas le long du mur rend l'accès difficile aux camions. Une demande de reprise des charnières a été faite à INFRATECH.
- Carte de Condoléances : la municipalité instaure dorénavant cette démarche.
- Sous-sol salle polyvalente : une salle serait destinée aux jeunes du village, l'autre restera associée au fonctionnement du four communal. Cette dernière sera réhabilitée avec pose de placoplâtre au plafond, peinture des murs et pose de résine au sol + placard.
- Le freezer et la chambre froide de la salle polyvalente dysfonctionnent.
- La fête du four aura lieu le vendredi 12 juin 2015 à 19h : chacun apportera sa préparation à cuire au four communal et sera partagée entre tous.
- Commission Bulletin municipal : la prochaine réunion est programmée le 4 juin 2015 à 20h.

***La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 25 septembre 2015 à 19h30***

Affiché le vendredi 5 juin 2015